

Madame, Monsieur,

Nous remercions les **6194 électeurs** qui ont voté pour nous au premier tour et qui ont reconnu le travail effectué durant ce mandat, travail classé parmi les plus efficaces par le site « regards citoyens ».

Notre position de « seconds » -qui par définition n'est pas la plus favorable- nous dicte le devoir de continuer à représenter un choix pour les électrices et les électeurs : c'est la loi de la démocratie et nous la respectons... comme nous respectons toutes celles et tous ceux qui ne se sont pas reconnus dans notre candidature ou qui n'ont pas voté ce 11 juin. A eux tous de se déterminer le 18 juin et de choisir entre des candidats qui peuvent partager certains grands choix mais qui sont loin pour autant d'être interchangeables...

Comme nombre d'entre vous, nous sommes indignés devant les lamentables cafouillages de la distribution des professions de foi par un prestataire de l'Etat : parce qu'une étiquette ne pouvait nous définir nous avons été les plus pénalisés car nombreux sont ceux qui n'ont pas eu accès à l'explication de notre candidature, à la présentation de notre légitimité de terrain et du renouveau que nous incarnons à nos yeux mieux que d'autres.

Une menace de recours a été brandie par notre adversaire qui a incriminé notre bulletin de vote alors que sa rédaction avait été validée par la « commission de propagande » mise en place par la Préfecture et au sein de laquelle siège un magistrat...

Comme partout dans notre pays, les électeurs de notre circonscription ont montré qu'ils souhaitaient la réussite de la France et donc le succès du mandat d'Emmanuel Macron. Notre équipe qui a contribué à cet élan n'en est pas moins forte de ses précieuses complémentarités.

Ainsi, **Bernadette LACLAIS** a travaillé avec E. MACRON dès son arrivée au Ministère de l'Economie, ayant fait partie, à l'Assemblée nationale, du groupe des réformateurs qui l'ont accompagné et soutenu: elle connait les capacités du nouveau Président de la République à renforcer et rénover notre pays et c'est ce qui l'a conduite à le rejoindre, sans solliciter d'investiture d'un parti existant...

Jean-Christophe MASSERON quant à lui a pleinement participé à la création du mouvement « En Marche !» qu'il a animé en Savoie jusqu'à l'élection du Président de la République. Il peut témoigner du soutien reçu de la part de Bernadette LACLAIS tout au long des mois écoulés.

Seules des manœuvres politiciennes et bien tardives d'un état-major parisien ont permis le parachutage du candidat qui se dit « officiel » et qui n'est pas celui du terrain puisqu'il n'appartient même pas à notre circonscription.

Mais la France n'a pas besoin de « candidats officiels », expression qui rappelle des temps bien lointains! Au lieu de candidats aux ordres, plus que jamais la France a besoin de députés déterminés à conjuguer loyauté et liberté

- loyauté pour la stabilité et l'enrichissement de la Majorité,
- et féconde afin d'humaniser le plus possible les lois et de travailler à des réformes équilibrées. Par exemple, en soutenant l'aboutissement de mesures économiquement efficaces mais en faisant prendre en compte, dans le même temps, les nécessaires avancées de la transition énergétique et de la justice sociale en matière de salaires, retraites, pensions de réversion, et priorités à donner à des besoins sociaux majeurs comme le logement, l'éducation ou la santé tout en assumant la dette de la collectivité vis-à-vis de ceux qui ont le moins comme vis-à-vis de ceux qui ont à souffrir du handicap ou de l'âge.

A la veille de ce second tour, la formule « blanc bonnet, bonnet blanc » n'est pas de mise car des candidats qui n'ont pas choisi les mêmes méthodes n'ont sans doute pas opté pour les mêmes priorités.

Ce dimanche 18 juin, vous exprimerez votre choix pour quesoit élu le binôme de candidats le mieux à même de porter votre parole et de faire entendre vos aspirations et besoins.

Les candidats : Bernadette LACLAIS, titulaire et Jean-Christophe MASSERON, suppléant

Après le cafouillage des envois des documents du premier tour, nous sommes dans l'obligation de donner ici les explications de notre candidature dont hélas beaucoup d'électrices et d'électeurs ont été privés avant le premier tour.

C'est dans ce but que nous prenons l'initiative —et la responsabilité- d'actualiser le texte d'un communiqué de notre comité de soutien du premier tour et de le faire figurer ci-dessous.

MÊME DANS NOTRE 4ème CIRCONSCRIPTION TOUT DOIT ETRE CLAIR!

Les Savoyards, comme les Français, en cohérence avec la logique de nos institutions, veulent donner une chance de réussite au Président MACRON. Dans notre circonscription, c'est gagné... comme l'écrit notre quotidien régional de ce 12 juin : Quatrième circonscription MIGNOLA contre LACLAIS, c'est Emmanuel MACRON qui va gagner!

Bernadette LACLAIS, après avoir soutenu au Parlement le Ministre de l'Economie, Emmanuel MACRON, a naturellement apporté son appui au Mouvement « En Marche » après qu'il en eut impulsé la création au printemps 2016.

Non candidate au renouvellement de son mandat, elle ne l'a finalement été que parce qu'encouragée à l'être par la plupart des militants locaux de ce jeune Mouvement, sa désignation —au regard de son travail et de ses choix- paraissant aux yeux de tous aller de soi.

C'était sans compter avec le contre-coup du ralliement de F. BAYROU à E. MACRON, ralliement annoncé comme étant sans contrepartie... jusqu'au jour récent où F. BAYROU s'est plaint de ne pas avoir obtenu suffisamment de candidats « étiquetés MoDem ». C'est alors que le 11 mai dernier, l'investiture du Mouvement en Marche a été accordée –depuis Paris- à Patrick MIGNOLA contre l'attente des militants locaux!

Laissons au journaliste d'un hebdomadaire savoyard, édition du 25 mai, présenter le candidat comme nous aurions pu le faire nous-mêmes :

« Patrick MIGNOLA, lui, dont la commune qu'il dirige, La Ravoire, se trouve sur la 3ème circonscription, est donc venu parachever l'œuvre de cet épisode politique haut en couleur et vient brouiller davantage les cartes. Certes élu MoDem, il est également proche de Laurent WAUQUIEZ à la Région et avait laissé entendre qu'il se présenterait aux élections sénatoriales.... » . Proche de Laurent WAUQUIEZ mais aussi des élus chambériens qui ont improvisé un nouveau « plan de circulation » sans se soucier de la préservation ni de certaines dessertes bien utiles ni de l'accessibilité et de l'attractivité du centre-ville!

Patrick MIGNOLA a choisi comme suppléante Colette BONFILS qui ne sera pas, comme lui, parachutée dans la circonscription où elle formait encore binôme avec le candidat socialiste aux élections départementales de 2015 dans un canton de Chambéry. Toutefois, élue à Chambéry pour la 1ère fois en 1977, il y a 40 ans... ce n'est nullement injurieux de dire que cette ancienneté n'exprime guère le renouveau annoncé par le Président MACRON!

Quant à Bernadette LACLAIS, au terme d'un seul mandat à l'Assemblée nationale, elle représente une fidélité au territoire de notre circonscription, à ses communes et à sa population. Elle a, à ses côtés, comme candidat suppléant, celui qui a été tout au long des mois écoulés le responsable savoyard du Mouvement En Marche. Cet engagement de Jean-Christophe MASSERON est l'expression courageuse d'une volonté de respecter le choix de la base locale face à une transaction parisienne peu conforme à une aspiration de profond renouvellement de la vie politique. Un renouvellement qu'à 36 ans et sans jamais avoir été candidat Jean-Christophe MASSERON —médecin à Chambéry- représente pleinement.

En résumé, si la situation est inattendue, le choix est parfaitement clair :

Entre P. MIGNOLA candidat parachuté/C. BONFILS candidate depuis 40 ans,
et B. LACLAIS candidate de la fidélité à notre territoire/J.C. MASSERON candidat pour la 1ère fois

ELECTRICES, ELECTEURS, A VOUS DE JUGER!